



VILLEGAILHENC

DECEMBRE 2019 N° 62

*Joyeuses
Fêtes*



Bulletin d'informations municipales

Bulletin d'informations municipales

Sommaire :

Le mot du maire	2
Le recensement	3
Redistribution des dons	3
Charte « ville aidante Alzheimer »	3
Appel à témoignages.....	3
Les travaux	4
Générosité du Lion's club.....	6
Messe en mémoire des victimes	6
Des liens avec la chorale d'Eyragues.....	6
Des restaurateurs solidaires .	6
Cérémonie du souvenir.....	7
Don Kiwani's.....	7
A l'école.....	8
A la biblio.....	8
Les festivités de l'été.....	8
Les associations.....	9
La rénovation énergétique..	11
Invitation vœux	12

Le mot du maire



Michel PROUST
Maire de Villegailhenc
Vice-Président de Carcassonne
Agglomération

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants,

En cette période préélectorale, comme nous y oblige la loi, nous ne pouvons faire un bilan de l'année passée aussi bien dans les réalisations que dans les projets qui sont envisagés, même s'ils sont nombreux.

Le grand scientifique Albert Einstein a écrit « La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. »

Il me semble que nous pourrions appliquer cet adage à notre commune et à ses habitants qui, malgré les difficultés, et elles ont été nombreuses au cours de l'année écoulée, réussissent toujours à trouver l'énergie pour poursuivre leur route.

Néanmoins, la commune ne pourrait fonctionner sans la bonne volonté, le travail et les compétences des personnes membres du conseil municipal et de ses agents. Alors, je souhaite avant tout remercier chacune d'elles.

L'écrivain français Jean-Luc Gendry a écrit : « Ce qui importe, ce n'est pas le voyage, c'est celui avec lequel on voyage. »

J'ose croire que notre commune malgré les aléas du temps fait un beau voyage et que son équipage est vaillant, complémentaire, et que son implication vous permettra de retrouver la sérénité pour le poursuivre avec comme destination **Villegailhenc, notre village.**

Et bien oui, ensemble, nous pourrions écrire de nouvelles aventures et j'espère vous rencontrer toutes et tous le samedi 11 janvier 2020 salle polyvalente pour un moment de partage, de convivialité, d'espoir et d'amitié.

Je vous adresse mes vœux de santé à vous et votre famille. J'espère que cette nouvelle année vous apportera de nombreux moments de joie et de satisfaction.

Bonne fêtes de fin d'année.
Bien à vous,

Michel Proust.

Le recensement est un geste civique, utile à tous.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement, c'est utile à tous. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, crèches, etc...), de moyens de transport à développer... Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination du mode de scrutin. Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Le recensement permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement, c'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple

Pour participer au recensement, vous aurez le choix : répondre sur les questionnaires papier remis par l'agent recenseur ou répondre en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement en ligne, c'est **moins de papier**, il est donc moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

Vous serez recensés dès le 16 janvier 2020 jusqu'au 15 février suivant. Les agents recenseurs (munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel) viendront vous

rendre visite et vous remettre les questionnaires. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.



Céline ALEMANY, Annette HERNANDEZ, Emilie CLAUZEL

Sachons-le

REDISTRIBUTION DES DONS POUR LES SINISTRES

Les dons versés à la commune pour les sinistrés, par des particuliers et des associations, se sont élevés à la somme de 34 500 euros qui a été équitablement redistribuée sous forme d'une aide forfaitaire de 100 euros pour 345 familles dont l'habitation principale a été impactée lors des inondations du 15 octobre 2018.

Par ailleurs, à ce jour, l'association départementale Aude Solidarité a traité 338 dossiers pour la commune de Villegailhenc pour un montant total de 404 030 euros.

CHARTRE « VILLE AIDANTE ALZHEIMER »

La commune a signé une charte « **Ville aidante Alzheimer** » aux côtés de l'Association France Alzheimer. Cette adhésion engage la mairie à valoriser, soutenir et/ou communiquer sur les dispositifs de soutien et d'information à disposition des personnes malades et des proches aidants de la commune.

APPEL A TEMOIGNAGES

En vue d'archiver les évènements du 15 octobre 2018, les personnes détenant vidéos et photos sont invitées à se rapprocher de la mairie qui souhaite en réaliser une copie.

Les travaux

Lotissement du Trapel

L'ensemble des dégâts occasionnés par les intempéries du mois d'octobre 2018 ont été réparés sur les voiries et les espaces communaux.

L'éclairage public sera réhabilité courant janvier 2020. Le montant des aménagements se monte à 150 000 euros pris en charge par l'Etat 80 %, le Département 10 % et la Région 10%, dans le cadre de la subvention de solidarité et la commune.



Abattage et élagage d'arbres au lotissement de la Bade et parking de la Poste

Des arbres dépérissant ont été abattus dans le lotissement de la Bade car ils présentaient un danger vis à vis de la sécurité des piétons. En outre, ces sujets provoquaient des désordres importants sur la chaussée. Des travaux de réfection de bordures et de revêtement seront réalisés au premier trimestre 2020.



Par ailleurs, l'élagage des platanes situés parking de la Poste a été réalisé par les employés municipaux.



Suppression de la passerelle avenue du Lauragais



La petite passerelle située sur le Merdeau, avenue du Lauragais a été supprimée car elle présentait un risque vis à vis de la sécurité des piétons et notamment pour les personnes qui franchissaient cet ouvrage sans garde-corps, bien que cela soit interdit.



Aménagement devant la mairie

Lors des intempéries d'octobre 2018, les abords de la mairie ont subi d'importants désordres générés par le passage des véhicules de secours. L'entreprise COLAS va reprendre l'ensemble des revêtements dégradés et ainsi permettre un accès sécurisé au bâtiment de la mairie.



De nouveaux locaux pour l'amicale des seniors

Sans hébergement depuis les inondations, l'amicale a investi depuis le 19 décembre, le 1^{er} étage du château, (ancien cabinet des kinés). Quelques travaux de rafraîchissement effectués par les employés communaux ont été nécessaires afin d'accueillir nos seniors dans les meilleures conditions pour de nouveaux moments de partage et de convivialité.

Restauration de l'église

Les travaux de menuiserie (plancher de la sacristie, portes et portail d'entrée, escalier de la chaire, rampe PMR) par l'entreprise TIQUET sont en cours d'achèvement. L'électricité a été entièrement refaite par l'entreprise LAURENT ET FILS. Le montant total des travaux s'élève à 67.986,46 euros, dont 24.275,02 ont été remboursés par l'assurance et le reste à charge pour la mairie est de 43.711,44 euros.



Les travaux de peinture restent à réaliser et ne sont donc pas pris en compte dans ces montants.

Nous espérons une reprise des cérémonies en début d'année en accord avec les prêtres de la paroisse Saint Roch.



Recomposition urbaine

Une réunion publique d'information et de rendu s'est tenue le 10 octobre dernier. Près de 400 personnes étaient venues s'informer de l'avancement de la recomposition du village. En amont, plusieurs réunions, une enquête et des entretiens individuels avaient permis à chacun de donner son avis. Une maquette, émanant de ces différentes concertations et base du projet qui pourra être amendé, a été présentée par le cabinet d'études. Elle est exposée à la mairie à la disposition du public aux heures d'ouverture habituelles.



Ensemble

Générosité du Lion's club

Une délégation des quatre Lion's clubs de Carcassonne s'est rendue dans notre église à la rencontre de l'abbé André Gils, curé de la paroisse et de nombreux paroissiens. Monsieur Gérard Escande, Président du Lions'club Liberté a pris la parole pour expliquer les actions des Lions en général et présenter les valeurs fondamentales de cette ONG. Un chèque de 7 200 euros fut remis à l'abbé André Gils qui expliqua brièvement la destination de ces fonds.



Messe en mémoire des victimes des inondations

Le dimanche 27 octobre dernier, un premier office religieux depuis les inondations a été concélébré dans notre église presque rénovée par l'évêque Alain Planet, assisté des prêtres de la paroisse Saint Roch André Gils et Guy Sabatier, des diacres Anselme Faletti et Bernard Amiez. Près de 300 fidèles ont suivi religieusement la messe en mémoire des quatre victimes Villegailhencaises. L'ensemble vocal de circonstance fut à la hauteur de l'événement avec une prestation d'excellente qualité exécutée par l'équipe de « la Colombe de Notre Dame de Grazaillas ». Cette cérémonie très prenante était le prolongement de cet immense élan de solidarité que tous ont vécu. A la fin de l'office, les fidèles se sont retrouvés autour d'un apéritif, moment convivial apprécié par tous.



Des liens avec la chorale d'Eyragues

Dernièrement, les membres de la chorale d'Eyragues, commune des Bouches du Rhône, sont venus rendre une visite de compassion à notre commune. Touchés par le désastre des inondations, ils avaient dès les premiers jours organisé une collecte qui a été reversée à la commune. Des liens particuliers et chaleureux indéfinissables se sont tissés.



Après une visite de notre village meurtri, la mairie les a reçus autour d'un repas en la salle polyvalente. Ce groupe fort sympathique et attachant, a gratifié le club des anciens de son spectacle de chants contemporains et régionaux. Un grand merci encore aux chaleureux Eyraguais.

Des restaurateurs solidaires



Après la classe de CM2 en juin, ce sont des membres sinistrés de l'Amicale des Seniors qui ont été invités à déjeuner par M. et Mme Henri Blay, sympathiques restaurateurs à La Franqui. Une belle initiative qui a fait chaud au cœur à tous les participants émus par tant de compassion et de générosité. L'après-midi s'est poursuivie par une visite de la ville du Barcarès en petit train. Une belle journée qui a permis à tous de se retrouver et de faire une pause dans le contexte encore difficile vécu par beaucoup.

Cérémonie du souvenir

Mardi 15 octobre dernier, la population était invitée par la mairie à participer à un moment de recueillement en commémoration des événements tragiques survenus dans le village et à honorer la mémoire des victimes. Une foule nombreuse répondait à cet appel. M. le Maire, très ému, a relaté la nuit funeste et ses conséquences tant humaines que matérielles. Il mentionnait que son travail et celui de la municipalité consistait à être toujours en action. Non pour effacer ce drame qui perdurera dans les mémoires, mais pour se projeter « dans l'après pour nos enfants et nos petits-enfants » car cela demandera beaucoup de temps !



Il dévoila ensuite la plaque commémorative où sont gravés dans le marbre les noms des quatre victimes : Marguerite Aguera, Valentine Astié, Anna Lacombe et Jean-Sébastien Rossell. Au bas de la stèle furent déposées des fleurs par les familles ainsi qu'une gerbe au nom du conseil municipal et de la population. Après une minute de silence lourde de souvenirs, un morceau de musique classique résonnait dans ce quartier si meurtri provoquant émotion et larmes. Une cérémonie digne, poignante, et simple comme l'avaient souhaité les familles, qui permit une véritable communion au sein de la population.

Don Kiwani's

Devant les dommages causés par cette catastrophe naturelle, le KIWANIS s'est mobilisé en organisant une opération de solidarité admirable au profit de notre commune.

Le KIWANIS est une organisation internationale, un « club-service », d'hommes et de femmes bénévoles qui œuvrent pour aider des enfants malades, handicapés ou en difficulté, et leur apporter un peu de soutien matériel, moral et du bonheur.

C'est pourquoi, le club KIWANIS a souhaité dans le cadre de son action de solidarité envers des enfants en difficultés, remettre un don financier à la mairie pour que celle-ci puisse continuer à mener des projets prioritaires pour l'ensemble des écoliers durant la ou les prochaines années scolaires.

Le 14 mai dernier, les dirigeants du KIWANIS sont donc venus à la mairie de Villegailhenc remettre un chèque de 10 000.00 euros (dix mille euros) destiné aux écoliers des écoles maternelle et élémentaire de Villegailhenc : à savoir, d'une part, pour maintenir les séances de natation à la piscine intercommunale de la Montagne Noire située à Cuxac-Cabardès et, d'autre part, pour financer les transports scolaires.

Ce don financier du KIWANIS constitue un soutien particulièrement précieux et généreux, qui aidera la commune à maintenir les projets susmentionnés.



A l'école



Après quelques travaux d'entretien durant l'été (cour, dortoir de la maternelle, réaménagement de points d'eau...), nos petits élèves ont repris le chemin de l'école début septembre.

Cette année encore, les effectifs restent stables : 59 élèves à la maternelle (PS/ MS : 20, PS/MS : 19 GS : 20) et 117 élèves à l'école élémentaire (CP : 20, CE1 : 23, CE2 : 22, CM1/CM2 : 26, CM1/CM2 : 26).

Deux nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe éducative à la rentrée : Madame Véronique Bedmar en maternelle et Monsieur Bertrand Albert à l'école élémentaire. Nous leur souhaitons une belle année scolaire.

La fréquentation de la cantine est à la hausse avec une moyenne de 125 repas par jour. L'ensemble de l'équipe encadrante, agents de la mairie et animateurs du CIAS, font tout leur possible pour rendre la pause méridienne agréable.

A la biblio

Après divers aménagements réalisés au sein de l'ancienne salle de judo de la salle polyvalente, rue des Effaches, la bibliothèque est opérationnelle depuis quelques mois.



Marie, notre bibliothécaire accueille le public :

- Le mardi de 16h à 17h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

L'inscription est gratuite sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Vous y trouverez de nombreux livres ou documents à emprunter mais aussi un espace avec de nouveaux jeux de société et des puzzles pour les enfants. Les adultes sont également les bienvenus dans cet espace ludique !

Animations à venir à partir de janvier :

Le mercredi à 17h : 2 à 3 fois par trimestre : un club de lectures ouvert à tous et le prix des lecteurs de Villegailhenc qui vous sera révélé en Juin.

Le mercredi à 17h : 2 à 3 fois par trimestre : un atelier d'écriture ouvert à tous de 8 à 98 ans !

Une soirée jeux de société pour petits et grands (date à venir)

Un Escape game : « panique à la bibliothèque » ! (date à venir) sur inscription uniquement

Une lecture doudou/ pyjama en février et mars pour les enfants de 3 ans à 7 ans le mercredi de 18H 30 à 19H15. (présence d'un parent obligatoire)

Et comme chaque année, depuis maintenant 5 ans : les « petits champions de la lecture » pour les classes de CM1 et CM2 (jeu- concours de lecture à voix haute qui se déroule sur toute la France). 1er tour : le vendredi 31 janvier et la finale régionale le 1er avril 2020.

Participation au concours de bandes dessinées organisé par les Editions Rue de Sèvres pour les CM2.

Pour tout renseignement : biblio.villegailhenc@gmail.com.

Les festivités de l'été



Feu d'artifice du 13 juillet



Fête locale et 50 ans du comité des fêtes

Les associations

Animations 2020 : Fasètz la Lengua

QUINZAINE OCCITANE EN CABARDES :

28/02/2020 18h30 inauguration, chorale Cossi Que Villegailhenc Siague, à 20h45 le Trio Aqueles présentent Aquel'Ase Tour 2020

01/03/2020 Atelier cuisine le matin et randonnée après-midi

03/03/2020 20h45 la compagnie Lo Platanièr joue « Lo Garrel ».

04/03/2020 20h45 conférence théâtralisée sur Carnaval par la compagnie du Théâtre des Origines

06/03/2020 20h45 : le groupe vocal « Vox Bigerri » Ventenac-Cdès

07/03/2020 19h30 : Taulejada (repas) animée par le groupe Fresquel

Du 2 au 6 mars le Théâtre des Origines assurera une animation dans les écoles des 5 villages.

27/03/2020 20h30 LOTO OCCITAN à Villegailhenc

17/04/2020 19h30 SOIREE FESTIVE
Au programme le chanteur occitan Mans de Breish et la fanfare Tonton a Faim.

Quinzième édition de Villegailh'art



Malgré le temps très maussade, la fréquentation de l'exposition annuelle Villegailh'art qui s'est déroulée le week-end des 2 et 3 novembre au sein de la salle polyvalente, a été toujours égale avec cependant une affluence particulière lors du vernissage du samedi. Le Président, Stéphane Gimenez avait convié 38 artistes qui ont exposé leurs oeuvres composées de peintures, sculptures, photographies et objets d'art. Ces deux

journées festives furent réussies à la satisfaction de l'ensemble des organisateurs, des artistes et des visiteurs.

Les Poumpils fêtent leurs champions

L'association les Poumpils du Cabardes présidée par Marie Cantarino regroupe la course à pied ainsi qu'une section marche nordique encadrée par André Bedmar. Tout au long de l'année ce groupe de sportifs a enchaîné les entraînements ainsi que les compétitions avec des podiums à la clé pour certains d'entre-eux : Patrick Lot, Marcel Boisot, Gérard Loubes, Rosy Missene, Stéphane Touchet. Quant aux marcheurs, ils se sont souvent déplacés sur les trails où la marche est également organisée mais sans classement.



Le traditionnel week-end à Luchon fut un véritable succès : une trentaine de Poumpils ont arpenté les sentiers pour rejoindre le Lac Vert puis l'étang de Bareille le lendemain. Un week-end merveilleusement organisé une année de plus par André Bedmar.

Cette fin d'année fût riche en émotions au sein du club : Rosy Missene a décroché le titre de vice-championne de France du km vertical, du 10km et du 10km par équipe ! Rien que ça ! Quant à Stéphane Touchet il finit la Diagonale des Fous en 43h29mn.

L'osmose et la convivialité qui règnent au sein de cette association sont le moteur essentiel pour se retrouver le dimanche.

Toute personne intéressée à chausser les baskets et/ou prendre les bâtons sera la bienvenue le dimanche matin devant la salle polyvalente à 9h.

Contact : marie.poumpils@gmail.com

LES ANIMATIONS DU RUGBY A XIII

05/01/2020	Match Championnat de France Élite 2
26/01/2020	Match Championnat de Fédérale Match Championnat de France Élite 2
22/02/2020	Loto bœuf salle polyvalente : avec 4000 € de lots autour du bœuf - 16 Quines, 4 Cartons pleins, 2 Consolantes 10 € la plaque et 25 € les trois plaques
23/02/2020	Match Championnat de France Élite 2
15/03/2020	Match Championnat de Fédérale Match Championnat de France Élite 2
29/03/2020	Match Championnat de Fédérale
04/04/2020	Soirée cabaret- Spectacle Tarif : 35 €
05/04/2020	Match Championnat de France Élite 2
19/04/2020	Match Championnat de France Élite 2
25/04/2020	LOTO salle polyvalente grillades à gogo 10 € la plaque et 25 € les trois plaques
10/05/2020	Match Championnat de France Élite 2
21/05/2020	Méga Vide grenier de l'Ascension : 150 stands maximum avec à midi l'habituel Friginat. Emplacement 8 € les 5 mètres et 4 € les 2,5m suppl. N° contact : André 06 80 47 02 19
13/06/2020	5ème Festi' bœuf : 15 € adulte Bœuf entier grillé sur place. Menu : charcuterie, bœuf grillé, pommes de terre à la braise, fromage, dessert, vin et café

CHORALE MODERATO : concert de Noël

Après avoir donné un concert dans leur village au profit des sinistrés de Villegailhenc il y a quelques mois, la chorale Mi-voix du Pont de l'Arn (Tarn) est venue nous rendre visite le dimanche 15 décembre dernier et participer au concert de Noël de notre chorale Moderato.

Après avoir chanté séparément, les deux chorales se sont unies pour régaler l'assistance de morceaux traditionnels évoquant la période de la Nativité.

Merci à ces deux chorales pour ce bel après-midi qui s'est achevé par un goûter concocté par les choristes de Moderato.



Les échos de l'AREP

Reprise de toutes les activités de l'AREP à **la maison des associations** :

- Créatissus le jeudi de 14h à 17h
- Scrapbooking le vendredi de 14h à 17h
- Tricot le mardi de 15h à 17h
- Couture le mardi de 9h à 12h et 17h à 20h
- Peinture le mercredi de 14h30 à 17h30 (la section peinture a exposé ses œuvres lors de l'exposition Villegailh'art)
- Chant le jeudi de 18h à 19h
- Théâtre le mardi de 20h30 à 23h

Pour info la section théâtre se produira le samedi 15 février 2020 à Aragon et le samedi 30 mai à Villegailhenc

Et à la salle polyvalente :

- Badminton le lundi et le mercredi de 18h à 20h
- Tennis de table le mercredi de 18h à 20h
- Gymnastique douce le vendredi de 10h30 à 11h

Pour tout renseignement ou inscription s'adresser à : Anne Vidal (06 03 55 30 92)

ANAHATA

Découvrez les cours hebdomadaires de l'association ANÂHATA sur le Domaine de Montipèze :

les mardis à 19h45

les mercredis à 7h30

les vendredis à 10h00

Contact : Florence Drieu - 06.09.70.55.57



BIODANZA : un chemin de transformation par la danse, s'exprimer librement, retrouver ses élans, stimuler la joie, partager... se sentir intensément vivant !

La vie dans toutes ses dimensions. Accessible à tous, pas besoin de savoir danser.

KUNDALINI YOGA : yoga dynamique, relaxation et méditation. Assouplir et tonifier le corps, libérer les tensions, réapprendre à respirer, réguler le stress, se ressourcer, développer ses potentialités... Se sentir bien, vivre mieux, être plus heureux !

Le premier cours de découverte est gratuit.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



8 RÉFLEXES À ADOPTER

1

Vous voulez faire des économies d'énergie ?
Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller **FAIRE**

2

Les services publics ne démarchent jamais !
Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

3

Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

4

Ne vous précipitez pas : Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.

5

Méfiez-vous des offres trop alléchantes !
Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

6

Si vous avez contracté un crédit,
ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.

7

Un litige ? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.

8

Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?
Contactez la DGCCRF.



**Monsieur le Maire
et les membres du conseil
municipal**

vous invitent à la cérémonie des vœux le :

**Samedi 11 janvier 2020
Salle polyvalente à 19h00**

pour la présentation des vœux, suivie d'un
apéritif dînatoire.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous
souhaitons une **bonne et heureuse
année 2020**